



NOVEMBRE
2023

PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Cerema et Action coeur de ville
2023-2026



UNE OFFRE DE SERVICE THEMATISEE, POUR TOUTES LES COLLECTIVITES ACV

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville (ACV) le Cerema et l'ANCT s'associent afin de proposer une offre de service pour accompagner les collectivités territoriales dans leur démarche de transition écologique et d'adaptation au changement climatique.

DES APPUIS INDIVIDUELS, COLLECTIFS OU MIXTES

Pour chaque thématique, les collectivités ACV sélectionnées bénéficieront d'un appui individuel, collectif, ou mixte individuel & collectif.

Chaque année (2024, 2025 et 2026), 50 à 60 appuis seront proposés.

Ces appuis sont intégralement cofinancés par l'ANCT et le Cerema,

avec un engagement des collectivités à participer activement aux travaux de co-construction collective et de retour d'expérience.

AXES THEMATIQUES	APPUIS	VOLUMETRIE
Adaptation au changement climatique - Résilience territoriale	10 appuis individuels	15 jours/appui
Nature en ville	25 appuis collectifs	5 groupes de 5 collectivités, 5 ateliers de co-construction par groupe
Sobriété foncière	10 appuis mixtes	1 groupe de 10 collectivités, 15 à 20 jours/ collectivités et ateliers collectifs
Mobilités décarbonnées	10 appuis mixtes	1 groupe de 10 collectivités, 15 à 20 jours/ collectivités et ateliers collectifs

DES WEBINAIRES DE RETOURS D'EXPERIENCE

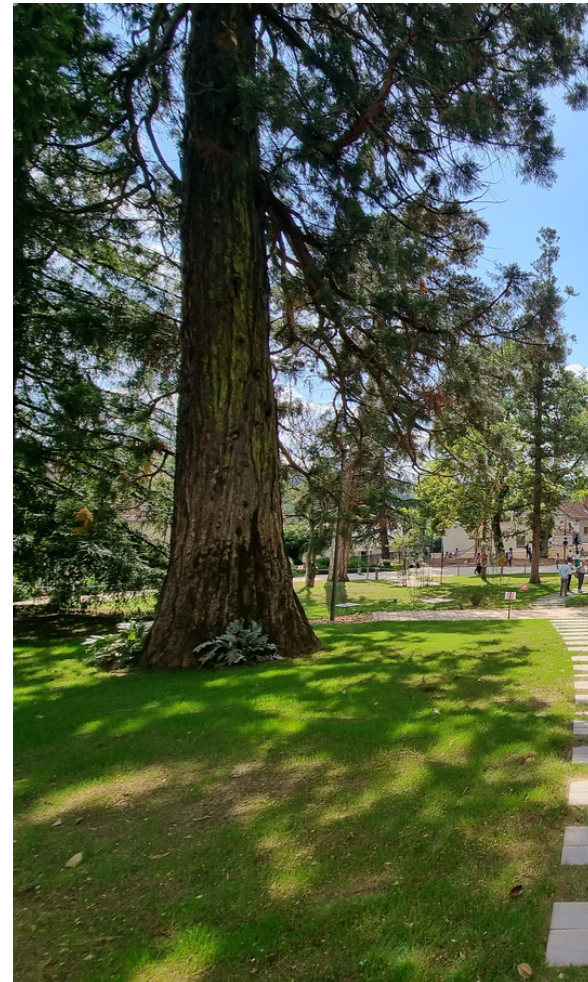
Parallèlement, ces appuis feront l'objet de retours d'expérience, et seront capitalisés et diffusés à l'ensemble des collectivités ACV, sous la forme de différents supports (webinaires...). Pour chaque thématique, les webinaires de capitalisation seront complétés par des webinaires de sensibilisation et de partage de problématiques ainsi que de points de méthodes, outils et solutions proposés au réseau des villes ACV.



UNE OFFRE DE SERVICE SIMPLE ET AGILE

UN CALENDRIER ANNUEL

Afin de rythmer les travaux, un calendrier annuel est mis en place. Les demandes d'appui pourront être formulées dès la fin d'année 2023, afin de pouvoir répartir les appuis et constituer les groupes de travail à l'échelle nationale en début d'année 2024, puis d'engager les travaux.



Le même rythme est ensuite repris pour les années suivantes.



UNE METHODE SIMPLE DE REPARTITION ET DE CONSTITUTION DE GROUPE

Les collectivités souhaitant bénéficier d'un appui et de participer aux travaux collectifs, les collectivités auront à remplir un questionnaire et produire une lettre d'engagement, à transmettre sur la plateforme Mes Démarches Simplifiées. Les référents ACV des services déconcentrés seront sollicités pour avis sur le contexte local et sur les projets des collectivités. Le Cerema et l'ANCT réaliseront, ensuite, la répartition des appuis et la constitution des groupes à l'échelle nationale.

UNE COMUNAUTE SPECIFIQUE SUR UNE PLATEFORME NUMERIQUE D'ECHANGES / OSMOSE

La plateforme OSMOSE constituera un espace d'échanges et de partages d'expériences au service des collectivités ACV. Des sous-communautés restreintes aux groupes de travail et appuis collectifs, seront, également, créées et animées.



CONTACTS

Elisa GUILLOU

Chargée de projet Expérimentations et valorisation des projets du programme Action coeur de ville, ANCT
elisa.guillou@anct.gouv.fr

Isabelle MESNARD

Cheffe de groupe "Aménagement durable et cohésion des territoires", CEREMA
isabelle.mesnard@cerema.fr



Présentation de l'offre de service

DU CEREMA ET ACTION COEUR DE VILLE

Contact : Agence nationale de la Cohésion des Territoires, Direction du programme Action Cœur de Ville
Comité éditorial : Agence nationale de la Cohésion des Territoires, Direction du programme Action Cœur de Ville
Directrices de la publication : Dominique CONSILLE, Diane GALLAIS
Rédacteurs : Elisa GUILLOU, Isabelle MESNARD, Ilona KUHN
Crédit photo : ANCT, Ville de Coulommiers, Ville de La-Roche-sur-Yon

Co-édition : Agence nationale de la Cohésion des Territoires, Direction du programme Action Cœur de Ville - 20 avenue de Ségur - 75007 Paris
Cerema - 14, Avenue de l'Opéra 75001 Paris